



INTER 87 - FSU
Conseil Départemental
de la Haute-Vienne

INTER 87 FSU - Conseil Départemental 87

11, rue François Chénieux - 87000 LIMOGES

Tél - Répondeur: 05 44 00 10 17 / Fax: 05 44 00 12 46

Email : fsu@haute-vienne.fr

Permanences les lundis

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Limoges, le 21 octobre 2024

Monsieur le Directeur général des services

Objet : Sujets à inscrire à l'ordre du jour du Comité social territorial du 18 novembre 2024

Monsieur le Directeur,

Vous trouverez, ci-dessous, les sujets à inscrire à l'ordre du jour du prochain Comité social territorial qui se déroulera le 18 novembre 2024 :

1. Agents patrouilleurs en MDD technique

- L'IFSE est rehaussé pour les agents patrouilleurs en MDD technique lors de la période de viabilité hivernale. Serait-il possible de leur rajouter plutôt des points de NBI pour atteindre un montant équivalent afin que cela puisse compter pour le calcul de leur retraite ?
- De plus, les agents de maîtrise fonctionnels qui exercent des fonctions de patrouilleur n'ont pas droit ni à la NBI ni à une augmentation de leur IFSE alors qu'ils effectuent la même mission que leurs collègues. Est-ce que tous les agents qui ont un rôle de patrouilleur ne peuvent pas prétendre aux mêmes avantages ?
- Que comptez-vous faire sur l'harmonisation des MDD techniques par rapport aux patrouilles ?

2. Entretiens professionnels

- Dans la mesure où la campagne des entretiens professionnels va prochainement débuter, est ce que la nouvelle fiche d'entretien a été présentée et expliquée à l'ensemble des agents évaluateurs ?
- Comment vont être évalués concrètement les nouveaux items subjectifs qui ont été rajoutés sur la fiche d'entretien ?
- Est-ce que l'évaluation professionnelle des assistantes familiales aura lieu et par qui seront elles évaluées ?

3. Accueil de nouveau-nés par les assistantes familiales

- Est-ce que l'indemnité d'entretien des assistantes familiales qui accueillent un enfant de moins de un an peut être revue à la hausse pour tenir compte des dépenses engendrées par l'arrivée d'un nouveau-né (achat de matériel de puériculture, lait, couches...) ?
- Est-il possible également de prévoir un pack mis à disposition de chaque assistante familiale concernée pour lui permettre de débiter l'accueil dans les meilleures conditions possibles ?

4. Séchage des tenues de travail des agents du parc et des MDD techniques

- Nous avons eu connaissance que certains collègues n'ont pas la possibilité de faire sécher leurs tenues de travail d'un jour à l'autre car ils ne disposent pas de penderie séchante. Que comptez-vous faire pour améliorer leurs conditions de travail ?

5. Équipement GPS dans les véhicules des MDD techniques

- L'équipement GPS des véhicules est en cours. Pouvez-vous nous dire comment cela sera organisé ? Qui aura accès aux données collectées et dans quel but ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général des services, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les élus FSU au Comité social territorial



P.O. Carine LANNETTE, secrétaire de section par interim